abcr france
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 49 Boulevard Marius Vivier Merle – Spaces Part-Dieu
69003 LYON

RCS LYON 840 121 057

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 15 MAI 2025

QUATRIEME DÉCISION

Les mandats de la société JURIS audit & conseil, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Olivier KLEIN, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé à la clôture de l'exercice deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'Associée Unique décide de ne pas procéder au renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes.

CINQUIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Certifié conforme
Le Président

